Paris, le 9 juillet 2025

**AVIS AUX PORTEURS DES FONDS**

**OSTRUM SRI MONEY**

**(Part I-C : FR0007075122 / Part I-D : FR0010894964 / Part R : FR0011563535 / Part RE : FR0013298965 / Part T : FR0013299245 / Part N : FR001400FJ16 / Part I1 : FR0013358934 / Part R1 : FR0013358942)**

**OSTRUM SRI MONEY PLUS**

**(Part R (C) : FR0010885210 / Part I (C) : FR0010885236 / Part I (D) : FR0010885251 / Part N (C) : FR0013230257 / Part M (C) : FR0013527785 / Part SI : FR001400R6K0)**

Nous informons les porteurs des fonds « OSTRUM SRI MONEY » et « OSTRUM SRI MONEY PLUS » (les « FCP ») qu'une coquille s'est glissée dans le prospectus de ces deux FCP dans la partie « méthode de calcul de la commission de surperformance ».

Le prospectus a donc été corrigé sur ce point pour indiquer que la méthode utilisée est celle de l'approche dite de « J/J-1 ».

Les autres dispositions de la documentation juridique demeurent inchangées.

**La date d'entrée en vigueur de ces modifications est le 15 juillet 2025.**

La documentation juridique de ces deux FCP décrivant l'ensemble de leurs caractéristiques est disponible auprès de Natixis Investment Managers International et sur le site internet : www.im.natixis.com.

Elle peut vous être adressée dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

**Natixis Investment Managers International**
43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
E-mail : clientservicingAM@natixis.com

**Représentant et service de paiement pour la Suisse :**
CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Zurich / Suisse,
Bleicherweg 7,
CH-8027 Zurich.

Le prospectus, les feuilles d'information de base, le règlement de gestion ainsi que le rapport annuel et semestriel de ces deux fonds peuvent être obtenus gratuitement et sur simple demande auprès du représentant suisse de ces derniers, à l'adresse indiquée ci-dessus.